PRÉFÈTE
DE LA SOMME
Liberté
Égalité
Fraternité

Service de coordination des politiques interministérielles Bureau de l'environnement et de l'utilité publique

Amiens, le 22 OCT. 2020

Installations classées pour la protection de l'environnement

La préfète de la Somme donne acte à la société SCA NATUP, dont le siège social est situé 16 rue Georges Charpak – BP 108 – 76 134 MONT SAINT AIGNAN, de sa déclaration du 28 janvier 2019 de reprise des installations situées 2 quai du Canal – 80800 CORBIE, précédemment exploitées sous la raison sociale CAP SEINE et autorisées par arrêté préfectoral du 3 octobre 1996 modifié.

Pour la préfète, et par délégation,
La secrétaire générale

Myriam GARCIA

Copie à
Monsieur le maire de CORBIE
Madame la sous-préfète d'AMIENS
Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement des Hauts de France
Inspection de l'environnement

51, Rue de la République
80 020 AMIENS Cedex 9
Tél : 03 22 97 80 80
Mél : pref-environnement@somme.gouv.fr